



**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle multifonctionnelle du Centre culturel le **mardi 11 avril 2023** à compter de 19 h sous la présidence du maire, Monsieur Marc Loisel.

Sont présents à cette séance ordinaire :

Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller  
Madame Nancy Anglehart, conseillère  
Monsieur Gabriel Huard, conseiller  
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère  
Madame Sandra Langlois, conseillère  
Monsieur Christian Grenier, conseiller

Est également présent :

Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier.

**2023-04-90**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Marc Loisel, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers/conseillères, au directeur général et greffier ainsi qu'aux citoyens présents.

**2023-04-91**

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Marc Loisel, constate que le quorum est atteint.

**2023-04-92**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Marc Loisel, fait lecture de l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
5. Approbation du procès-verbal antérieur
  - Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023
6. Administration générale et finances
  - 6.1 Adoption des comptes à payer
  - 6.2 Suivi du budget mensuel – mars 2023
7. Affaires des contribuables
8. Fin de probation – Confirmation d'embauche de madame Nathalie Huard au poste de technicienne comptable
9. Achat de matériel respiratoire pour le service incendie – Invitation de gré à gré
10. Remboursement 40 000 \$ - MAMH – Réception subvention – Projet les Monticoles
11. Autorisation au directeur général – Vente de bien usagé (chute de souffleuse Trackless 50 \$)
12. Ouverture de postes – Camp de jour 2023 – Autorisation au Directeur des sports et des activités récréatives
13. Création d'un comité relié au Règlement 2023-529 pour la démolition des immeubles sur le territoire de la ville de Paspébiac - Nomination de 3 membres du Conseil

14. Nomination du président par le Conseil de ville sur le Comité relié au Règlement 2023-529 pour la démolition des immeubles sur le territoire de la ville de Paspébiac
15. Résolution – Service d’assistance juridique (SAJ) de la FQM - Ressources humaines et relations du travail (RHRT)
16. Offre de service pour dotation sur invitation de gré à gré – Agent aux communications
17. Fermeture d’une ancienne réserve de route et vente de terrain
18. Dépôt de lettre à la direction générale – Départ à la retraite – Employé 02-0209 – Vacance de poste
19. Demande de commandite – Chœur Impromptu de la Baie des Chaleurs
20. Demande de renouvellement – Entente de prêt de locaux – Place aux jeunes
21. Dons
  - a) École Polyvalente de Paspébiac – Bal des finissantes et finissants 2023
  - b) Centre de formation professionnelle – Éducation des adultes Bonaventure – Paspébiac – Demande de commandite – Gala reconnaissance
  - c) Centre de formation professionnelle – Éducation des adultes Chandler - Grande-Rivière – Paspébiac – Gala des Finissants et des Méritants
22. Rapport des conseillers
23. Affaires nouvelles
24. Période de questions
25. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gabriel Huard, conseiller

**ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE** l’ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE**

Aucun.

2023-04-93

**5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nancy Anglehart, conseillère

**ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

**QUE** le procès-verbal antérieur de la séance suivante soit approuvé tel que rédigé :

- Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2023

*Conformément à l’article 333 alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé de la lecture des procès-verbaux, des copies ayant été remises à chaque membre du conseil plus de 24h avant la séance.*

**6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES**

2023-04-94

**6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Christian Grenier, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** les comptes à payer pour le mois de mars 2023 d'un montant de **240 922.06\$** soient approuvés pour paiement.

Monsieur le maire énumère les principaux paiements du mois.

2023-04-95

**6.2 SUIVI DU BUDGET MENSUEL – MARS 2023**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Sandra Langlois

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le rapport « État des activités financières » en date du 31 mars 2023 soit adopté.

**7. AFFAIRES DES CONTRIBUABLES**

2023-04-96

**8. FIN DE PROBATION – CONFIRMATION D'EMBAUCHE DE MADAME NATHALIE HUARD AU POSTE DE TECHNICIENNE COMPTABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal a entériné l'embauche de Madame Nathalie Huard à titre de technicienne comptable par voie de résolution numéro 2022-10-314 le 24 octobre 2022 et ce, conformément avec la convention collective en vigueur;

**CONSIDÉRANT QU'**à l'issue d'une période de probation, madame Huard a répondu favorablement aux attentes de la direction du service des finances et de la trésorerie;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**DE CONFIRMER** officiellement l'embauche permanente de **Madame Nathalie Huard**, au poste de technicienne comptable à la Ville de Paspébiac rétroactivement au 25 octobre 2022.

2023-04-97

**9. ACHAT DE MATÉRIEL RESPIRATOIRE POUR LE SERVICE INCENDIE – INVITATION DE GRÉ À GRÉ**

**CONSIDÉRANT** les besoins d'appareils respiratoires pour le service incendie de la Ville;

**CONSIDÉRANT QUE** le financement de ces équipements sera effectué par le fonds de roulement remboursable sur 5 ans;

**CONSIDÉRANT QUE** 2 soumissionnaires ont répondu à notre invitation de gré à gré dont :

- ✓ ARÉO-FEU LTÉE
- ✓ DRÄGER

**CONSIDÉRANT QU'**après analyse approfondie des deux (2) soumissions, celle de ARÉO-FEU LTÉE correspond à nos besoins et est plus abordable pour la sécurité incendie qui se détaille comme suit :

7 appareils respiratoires G1 MSA	50 855.00 \$
18 cylindres 4500 psi	24 426.00 \$
7 facials	2 905.00 \$
7 modules amplificateur de voix pour les facials	4 375.00 \$
7 sacs protecteurs pour facial	276.50 \$

Les piles pour les facials seront fournies gratuitement et rechargeables

Total partiel taxes en sus : 82 837.50 \$  
**Total taxes incluses : 95 242.42 \$**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Christian Grenier, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'OCTROYER** le contrat d'un montant de **95 242.42 \$** taxes incluses à la compagnie ARÉO-FEU LTÉE;

**D'AUTORISER** le directeur du service incendie ou le directeur général à signer tout document requis dans ce contrat d'achat.

**2023-04-98**

**10. REMBOURSEMENT 40 000 \$ - MAMH – RÉCEPTION SUBVENTION – PROJET LES MONTICOLES**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac a reçu du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) une subvention d'un montant de 40 000 \$ pour la réalisation d'un projet au Centre de plein air « Les Monticoles »;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de réfection du belvédère et de l'entrepôt alors estimé à 120 000 \$ n'a pas eu lieu et qu'aucune somme n'a été dépensée;

**CONSIDÉRANT QUE** le calendrier de réalisation est expiré, il y a lieu de retourner l'aide financière encaissée;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nancy Anglehart, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'AUTORISER** le service des finances à retourner le montant de 40 000 \$ en lien avec l'aide financière reçue à la Ville au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

**2023-04-99**

**11. AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL – VENTE DE BIEN USAGÉ (CHUTE DE SOUFFLEUSE TRACKLESS 50 \$)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville peut disposer à titre onéreux certains biens qui ne sont plus d'aucune utilité pour celle-ci;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'AUTORISER** le directeur général à procéder à la vente de bien usagé dont 1 chute de souffleuse Trackless qui n'est plus d'aucune utilité pour les travaux publics pour un montant de **50 \$ taxes incluses** et ce, aux risques et périls de l'acheteur.

**2023-04-100**

**12. OUVERTURE DE POSTES – CAMP DE JOUR 2023 – AUTORISATION AU DIRECTEUR DES SPORTS ET DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES**

**CONSIDÉRANT** la demande du Directeur des sports et des activités récréatives auprès de la direction générale afin de combler des postes pour le camp de jour 2023 à la Ville de Paspébiac;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gabriel Huard, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'AUTORISER** le Directeur des sports et des activités récréatives à procéder à l'appel de candidatures par affichage dans différents médias, sur le site internet ou sur le Facebook de la Ville de Paspébiac pour le camp de jour 2023 afin de combler les postes suivants :

- Coordonnateur/Coordonnatrice;
- Animateur/Animatrice;
- Accompagnateur/Accompagnatrice;

**DE COMMUNIQUER** les noms des candidats choisis à la direction générale.

2023-04-101

**13. CRÉATION D'UN COMITÉ RELIÉ AU RÈGLEMENT 2023-529 POUR LA DÉMOLITION DES IMMEUBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PASPÉBIAC – NOMINATION DE 3 MEMBRES DU CONSEIL**

**CONSIDÉRANT QUE** la création d'un comité relié à la démolition des immeubles sur le territoire de la ville de Paspébiac fait l'objet d'une obligation et ce, en lien avec le Règlement 2023-529 avec changements que la Ville a adopté le 3 avril 2023 sous le numéro de résolution 2023-04-88;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Sandra Langlois, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**DE NOMMER** sur ledit comité relié à la démolition des immeubles les personnes suivantes :

Madame Nancy Anglehart, conseillère

Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

Monsieur Christian Grenier, conseiller

**QUE** ce comité mis en place voit à l'application des articles reliés à la démolition d'immeubles de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1).

2023-04-102

**14. NOMINATION DU PRÉSIDENT PAR LE CONSEIL DE VILLE SUR LE COMITÉ RELIÉ AU RÈGLEMENT 2023-529 POUR LA DÉMOLITION DES IMMEUBLES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PASPÉBIAC**

**CONSIDÉRANT QUE** la ville de Paspébiac doit nommer un président du comité relié à la démolition des immeubles sur le territoire de la ville de Paspébiac fait l'objet d'une obligation et ce, en lien avec le Règlement 2023-529 avec changements que la Ville a adopté le 3 avril 2023 sous le numéro de résolution 2023-04-88;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gabriel Huard, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**DE NOMMER** à titre de présidente sur ledit comité **madame Nancy Anglehart, conseillère.**

2023-04-103

**15. RÉSOLUTION – SERVICE D'ASSISTANCE JURIDIQUE (SAJ) DE LA FQM - RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL (RHRT)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Paspébiac est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM ») ;

**CONSIDÉRANT QUE** la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;

**CONSIDÉRANT QUE** les tarifs horaires des professionnels de ces services fixés pour l'année 2023 sont de 135 \$ à 215 \$ ;

**CONSIDÉRANT** l'opportunité pour la Ville de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail ;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la Ville de Paspébiac mandate le Service d'assistance juridique (SAJ) de la FQM et le Service en ressources humaines et relations du travail (RHRT) afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

2023-04-104

**16. OFFRE DE SERVICE POUR DOTATION SUR INVITATION DE GRÉ À GRÉ –  
AGENT AUX COMMUNICATIONS**

CONSIDÉRANT les besoins de la Ville dans le département des communications;

CONSIDÉRANT les offres reçues sur invitation de gré à gré de deux (2) firmes soit :

- RH<sub>2</sub>O – M<sup>me</sup> Marie-Ève Maltais, consultante en ressources humaines;
- FQM – Mme Emma Turcotte

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gabriel Huard, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER la direction générale à poursuivre les démarches en dotation de personnel avec lesdites firmes.

2023-04-105

**17. FERMETURE D'UNE ANCIENNE RÉSERVE DE ROUTE ET VENTE DE TERRAIN**

ATTENDU QU' en vertu de l'article 4 de la *Loi sur les compétences municipales* une municipalité peut procéder à la fermeture d'une route par voie de résolution municipale;

ATTENDU QU' il s'avère nécessaire et d'intérêt public de décréter la fermeture permanente d'une ancienne réserve de route sans désignation cadastrale sur le territoire de la ville de Paspébiac;

ATTENDU QU' aucun préjudice ne résulte de la fermeture de l'ancienne réserve de route;

ATTENDU QU' une demande afin de régulariser les titres de propriétés de ladite réserve de route a été déposée à la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la Ville procède à la fermeture permanente d'une partie de l'ancienne réserve de route, sans désignation cadastrale, traversant les lots 892 à 896 du cadastre du canton de Cox, maintenant connus et désignés comme étant les lots 5 577 007, 5 576 984, 5 576 985, 5 576 992, 5 576 995, 5 576 981 et 5 576 978 du cadastre du Québec, comprise entre l'emprise Nord de la 5<sup>e</sup> avenue Est, du côté Sud-Est, et l'emprise Est de la rue Saint-Pie X, du côté Ouest, sur une distance approximative de 187 mètres;

QUE la Ville cède l'ancienne réserve de route comprise dans le lot 5 577 007 du cadastre du Québec aux propriétaires, soit **monsieur Éric Cyr et madame Marie-Josée Horth**, pour un montant d'un (1) dollar et ce, sans aucune garantie et aux risques et périls des acquéreurs afin de régulariser les titres de propriété;

QUE la ville de Paspébiac n'ait aucuns frais à défrayer relativement à cette transaction que ce soit en lien avec le notaire attitré au dossier, arpenteur, autre professionnel ou émanant des demandeurs;

QUE messieurs Marc Loisel et Daniel Langlois, respectivement maire et directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Paspébiac, les actes de transfert à intervenir avec les propriétaires concernés de même que tout document pertinent, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet aux présentes.

2023-04-106

**18. DÉPÔT DE LETTRE À LA DIRECTION GÉNÉRALE – DÉPART À LA RETRAITE –  
EMPLOYÉ 02-0209 – VACANCE DE POSTE**

CONSIDÉRANT QU'un employé de la Ville a informé la direction générale qu'il quittait son poste pour départ à la retraite;

**CONSIDÉRANT QUE**, par la présente résolution, le Conseil municipal confirme la fin d'emploi de l'employé, Monsieur Gérard Anglehart, au sein de la Ville de Paspébiac dont le matricule est 02-0209;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère** et unanimement résolu :

**DE CONFIRMER** la fin d'emploi de l'employé 02-0209 et ce, rétroactivement à la date mentionnée dans la lettre remise en mains propres à la direction générale soit le 17 mars 2023 et,

**D'AUTORISER** le directeur des sports et des activités récréatives à procéder à la dotation dudit poste.

2023-04-107

**19. DEMANDE DE COMMANDITE – CHŒUR IMPROMPTU DE LA BAIE DES CHALEURS**

**CONSIDÉRANT QU'**une demande de commandite émanant de la présidente du Conseil d'administration du Chœur Impromptu de la Baie des Chaleurs a été acheminée à la Ville pour un usage gratuit des loges au Centre culturel ainsi que le Café culture le 28 mai 2023 d'une valeur estimée à ± 500 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le Chœur Impromptu de la Baie des Chaleurs se produira à l'église Notre-Dame de Paspébiac le 28 mai prochain ce qui fait l'objet d'une telle demande auprès du service de la Culture;

**CONSIDÉRANT QUE** les participants du Chœur Impromptu de la Baie des Chaleurs sont des bénévoles;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Anglehart, conseillère**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'ACCEPTER** la demande de commandite du Chœur Impromptu de la Baie des Chaleurs;

**D'AUTORISER** la directrice de la Culture à faire un suivi favorable auprès de la présidente du Conseil d'administration pour cette demande de service.

2023-04-108

**20. DEMANDE DE RENOUVELLEMENT – ENTENTE DE PRÊT DE LOCAUX – PLACE AUX JEUNES**

**CONSIDÉRANT** la demande de Place aux jeunes concernant la reconduite du partenariat pour l'obtention de location de salles gratuites en échange de visibilité sur son site Internet;

**CONSIDÉRANT** le besoin en location est de trois (3) par année;

**À CES MOTIFS**, il est proposé par **madame Sandra Langlois, conseillère** et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir la gratuité de location de salles pour l'année 2023, et ce, pour un maximum de trois (3) ans. Par la suite, c'est le tarif OBNL qui s'applique;

**QUE** cette entente soit renouvelable par résolution annuellement.

**21. DONNS**

2023-04-109

**a) École Polyvalente de Paspébiac – Bal des finissantes et finissants 2023**

**CONSIDÉRANT** la demande de contribution de madame Nathalie Lavigne, directrice de l'École Polyvalente de Paspébiac pour le bal des finissantes et finissants 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** la participation de la Ville relative à la remise des bourses aide à supporter l'événement prévu le jeudi 22 juin 2023;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller**

**ET RÉSOLU L'UNANIMITÉ**

**D’OCTROYER** à l’École Polyvalente de Paspébiac une contribution de **500 \$** pour le bal des finissantes et finissants 2023. Celle-ci sera versée à raison de **5 montants de 100 \$**.

Par cette résolution, le Conseil municipal désire féliciter toutes les finissantes et tous les finissants pour leur persévérance et leur souhaite le meilleur des succès dans leurs études postsecondaires.

**2023-04-110**

**b) Centre de formation professionnelle – Éducation des adultes Bonaventure – Paspébiac**  
**Demande de commandite – Gala reconnaissance**

**CONSIDÉRANT** la demande de commandite émanant de madame Stéphanie Joly-Lavoie, directrice au Centre de formation professionnelle – Éducation des adultes Bonaventure - Paspébiac pour leur Gala reconnaissance;

**CONSIDÉRANT QUE** la participation de la Ville de Paspébiac aide à supporter et encourager les élèves en formation professionnelle pour leur persévérance et leur engagement pendant toute l’année scolaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gabriel Huard, conseiller

**ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

**D’OCTROYER** au Centre de formation professionnelle – Éducation des adultes Bonaventure - Paspébiac une contribution de **100 \$ (2 versements de 50 \$)** pour la tenue de leur gala reconnaissance qui aura lieu en mai prochain afin de reconnaître les finissants en électricité, en soudure et en formation générale des adultes.

**2023-04-111**

**c) Centre de formation professionnelle – Éducation des adultes Chandler - Grande-Rivière**  
**Paspébiac – Gala des Finissants et des Méritants**

**CONSIDÉRANT** la demande de contribution financière émanant de madame Christine Lepage, directrice au Centre de formation professionnelle – Éducation des adultes de Chandler- Grande-Rivière-Paspébiac pour leur Gala des Finissants et Méritants;

**CONSIDÉRANT QUE** la participation de la Ville de Paspébiac aide à supporter et encourager les Finissants et Méritants en formation professionnelle pour tous leurs efforts considérables afin d’accéder au marché du travail;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nancy Anglehart, conseillère

**ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

**D’OCTROYER** au Centre de formation professionnelle – Éducation des adultes de Chandler-Grande-Rivière-Paspébiac une contribution financière de **100 \$ (2 versements de 50 \$)** pour la préparation de leur Gala des Finissants et des Méritants qui aura lieu le 25 mai 2023.

**22. RAPPORT DES CONSEILLERS**

**MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE MCNAUGHTON, CONSEILLER**

Monsieur McNaughton nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

- Justification d’absences aux dernières séances mensuelles du conseil ce qui a provoqué un conflit d’horaire

**TABLES DE TRAVAIL**

- Présence aux séances extraordinaires ainsi qu’aux rencontres avec la direction générale sur divers dossiers
- Négociation des cadres

**MADAME NANCY ANGLEHART, CONSEILLÈRE**

Madame Anglehart nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

**TABLES DE TRAVAIL**

**CAMPING PASPÉBIAC-SUR-MER**

- Rencontre avec monsieur Christian Bourque



**BIBLIOTHÈQUE**

- Rencontre avec la responsable de la bibliothèque

**PROJETS D'INFRASTRUCTURES**

- Nouveaux projets d'infrastructure en cours, un appel d'offres a été déposé pour un bloc sanitaire
- Un appel d'offres pour l'église anglicane qui devrait débiter au début juillet
- D'autres projets de réfection de toit et d'entrepôt sont à l'étude

**MONSIEUR GABRIEL HUARD, CONSEILLER**

Monsieur Huard nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

**PROJET D'AMÉNAGEMENT**

- Rencontre avec 2 citoyennes à la fin mars et le 4 avril

**TABLES DE TRAVAIL**

- Participation aux tables de travail et avis publics

**ENVIRONNEMENT**

- Approche avec le conseil d'administration de la Régie intermunicipale des matières résiduelles Avignon-Bonaventure (compostage)

**MADAME MARIE-ANDRÉE CÔTÉ, CONSEILLÈRE**

Madame Côté nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

**LES MONTICOLES**

- Remerciements aux usagers du Centre de plein air « Les Monticoles » relativement à la saison hivernale

**TABLES DE TRAVAIL**

- Cabines de plage, espaces collectifs, Fête nationale, l'embellissement, voisins solidaires

**COMITÉ JEUNESSE**

- Le Comité jeunesse organise son vide-greniers annuel le 29 avril prochain de 10 h à 20 h au Complexe sportif

**MADAME SANDRA LANGLOIS, CONSEILLÈRE**

Madame Langlois nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

**COMITÉ D'EMBELLISSEMENT ET FÊTE NATIONALE**

- Rencontre avec mesdames Chantal Robitaille et Marie-Andrée Côté pour le Comité d'embellissement et la Fête nationale (organisation et planification)

**FAMILLE - AÎNÉS**

- Rencontre avec 2 citoyennes le 4 avril dernier sur des projets en lien avec la famille, les aînés, la communauté
- Quelques rencontres concernant le projet « CAP sur les aînés »
- Rencontre avec le comité des résidents du CHSLD New Carlisle

**VOISINS SOLIDAIRES**

- Rencontre « Voisins solidaires » avec le comité organisateur en collaboration avec madame Karen Audet de la MRC de Bonaventure

**GROUPE « LES TRICOTEUSES »**

- Je souligne le travail d'un groupe de femmes qui, à chaque semaine apporte à notre communauté et celles qui nous entourent un bienfait humanitaire en faisant du tricot. Cette activité a lieu au Café culture.

**MONSIEUR CHRISTIAN GRENIER, CONSEILLER**

Monsieur Grenier nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

**SÉCURITÉ INCENDIE**

- Le 15 mars dernier : Réunion avec les membres, il a été question du financement pour les achats en commun.
- Une demande émanant de la municipalité de Hope pour obtenir de l'aide de notre service incendie afin de se doter d'un plan d'intervention pour le sauvetage de gens en cas de besoin sur le parcours du sentier de raquettes du Rang 2 (Service d'urgence en milieu isolé (SUMI))

#### **COMITÉ INTERMUNICIPAL**

- Suivis : Service d'urgence en milieu isolé  
19 interventions dont 5 à Paspébiac et 14 ailleurs  
Nouveaux appareils respiratoires
- Prochaine rencontre du comité : 17 mai prochain
- Des remerciements sont adressés au comité des élus de chaque municipalité
- Les équipements du service incendie seront bientôt à portée de main pour le bien et la sécurité des pompiers

#### **COMITÉ DE REVITALISATION**

- Le 5 avril dernier était la date butoir du 1<sup>er</sup> appel de projets pour 2023
- Les projets déposés sont en cours d'analyse par la responsable coordonnatrice du dossier à la MRC de Bonaventure en vue de notre rencontre de comité prévue le 20 avril prochain
- Espaces collectifs – Projets d'aménagement au Banc-de-pêche et au Complexe sportif
- Renouvellement de la marche piétonnière
- Toilette type 2.0
- Corridor des nations
- Cabines de plage

#### **BANC-DE-PÊCHE**

- Divers projets sont en cours de réalisation

#### **SITE HISTORIQUE NATIONAL DU BANC-DE-PÊCHE**

- La campagne de financement va bon train

#### **Tables de travail**

- Rencontres de travail sur divers dossiers

#### **23. AFFAIRES NOUVELLES**

#### **24. PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **25. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2023-04-112

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que la séance soit levée. Il est 20 h 17.

---

Marc Loisel, maire

---

Daniel Langlois, directeur général et greffier